

Le mot du Maire,

Les trois derniers mois écoulés auront été riches en faits marquants :

Au plan national, les français ont élu un nouveau Président de la République. La démocratie a pleinement jouée son rôle.

Au plan local, les collectivités locales ont voté leurs budgets. Pour Gilhac et Bruzac, vous trouverez dans ce bulletin une présentation synthétique de celui que vos conseillers municipaux ont voté à l'unanimité.

L'engagement de l'opération de rénovation de notre salle polyvalente est sur la bonne voie. Le conseil général ayant retenu notre projet pour être subventionné, les travaux devaient commencer impérativement avant la fin 2012. C'est chose faite. Les travaux ont débuté en juin. Nous vous tiendront informés de l'état d'avancement de ce chantier. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous assurer notre entier dévouement.

D'ores et déjà, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances!

Jean Claude SCHLOTTHAUER.

L'Association Los Peirogordins vous convie à son célèbre concours de pétanque de Gilhac et Bruzac

Dimanche 5 août 2012 à partir de 14h00.

Rendez-vous au col de Tromparent pour partager un moment de convivialité en famille ou entre amis!

Clôture de la journée par la remise des prix, suivie d'un apéro et d'un repas champêtre.

# Sommaire Le mot du maire 1 Les travaux de la salle Girbaud 2 L'essentiel des délibérations 3 Compte Administratif 2011 4-5 Les élections 2012 6 La vie des Associations 7-8 Infos pratiques 9 Etat Civil 10

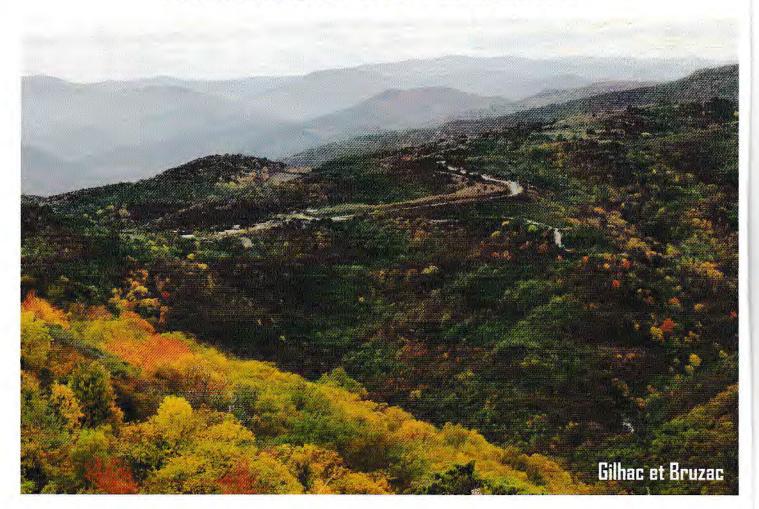


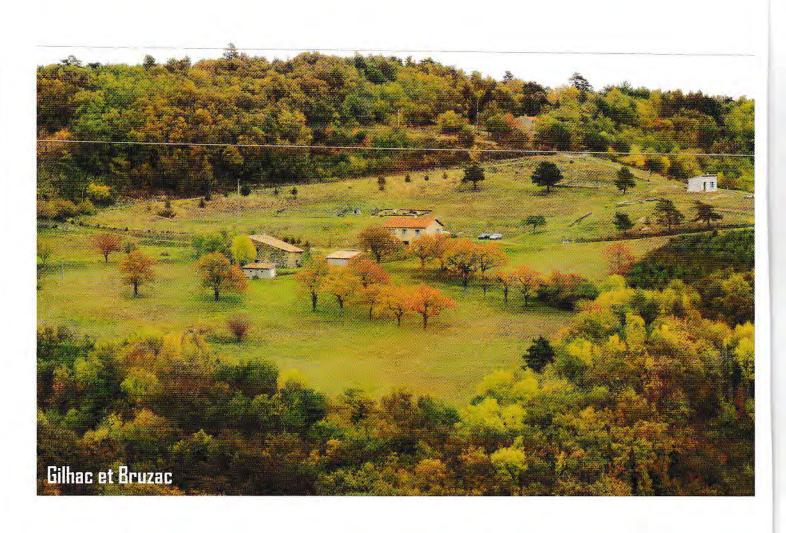






# Reconnaissez-vous ces endroits?





## INFOS MUNICIPALES





## Travaux de rénovation de la salle polyvalente Girbaud

Depuis le 15 juin dernier, les travaux de rénovation de la salle polyvalente sont en cours.

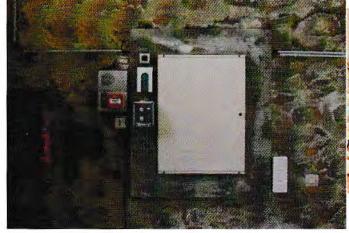
En ce fin mois de juillet, les travaux d'isolation du plafond et peinture sont terminés ainsi que les travaux de mise en conformité de l'installation électrique.

Coté chauffage, les 4 aérothermes ainsi que le déstratificateur (ventilateurs 3 pales refoulant l'air chaud vers la bas) sont installés.

L'isolation de la dalle et la préparation du plancher chauffant sont en cours. La dalle sera coulée fin juillet et la pose du carrelage fin août début septembre.

Il restera à terminer la rénovation de la verrière ainsi que des travaux de menuiserie.

Le chantier avance bien et les travaux devraient être terminés en automne.





## L'essentiel des délibérations du Conseil Municipal

#### ADMR: demande de Subvention

Le maire fait part à l'assemblée d'une demande de subvention formulée par Monsieur Gérard GLORIEUX, président de l'Association du service à domicile de Gilhac et Bruzac.

Après délibération, le Conseil Municipal **décide**, à l'unanimité des membres présents, d'octroyer une subvention pour l'année 2012 de **350,00€** à l'ADMR.

# Les Restaurants du Cœur : Demande de Subvention :

Monsieur le maire présente à l'Assemblée une demande des Restaurants du Cœur sollicitant une subvention.

Après délibération, le Conseil Municipal **décide**, à l'unanimité des membres présents, d'octroyer une subvention de **150,00€** aux restaurants du cœur.

#### SIVOM des Services du Canton de Vernoux en Vivarais – Désignation des Délégués :

Le maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de notre adhésion au SIVOM des Services du Canton de Vernoux en Vivarais pour la compétence A.E.P., il convient de désigner 3 délégués qui représenteront la commune dans ce Syndicat.

Messieurs Jean Claude SCHLOTTHAUER, Gilbert BOUVIER, et Bernard MARIOTTE, candidats, sont désignés par le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, délégués à siéger au SIVOM des Services du Canton de Vernoux en Vivarais pour la compétence A.E.P.

## <u>Délibération</u> d'engagement de dépenses d'investissements par anticipation :

Monsieur le maire expose à l'Assemblée qu'il convient de prévoir une délibération d'engagement de dépenses d'investissements par anticipation lorsque la collectivité n'a pas adopté le budget de l'exercice avant le 1er ianvier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

Autorise le maire à engager les dépenses d'investissement à hauteur de 25 % dans l'attente du vote du budget 2012.

# Remplacement d'un extincteur dans les locaux de la mairie :

Après vérification des extincteurs par la Société GSB Valence, le Maire informe le Conseil Municipal qu'un extincteur situé dans les locaux de la mairie à plus de 10 ans et doit être remplacé. Le prix de l'extincteur s'élève à 288.92 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide le remplacement et l'acquisition d'un extincteur.

#### Indemnité de l'Agent Recenseur :

Le Conseil Municipal constate la très nette insuffisance de l'indemnité accordée à l'agent recenseur (dotation forfaitaire de l'Etat : 361 €) au regard des distances parcourues et du temps passé. Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, Le Conseil Municipal Décide d'ajouter une indemnité exceptionnelle d'un montant de 339 €.

#### Annulation du Budget Eau :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que, par délibération, en date du 29 juillet 2012, a été approuvé le transfert de compétence du réseau A.E.P. au SIVOM des Services du Canton de Vernoux en Vivarais.

Il précise que par arrêté Préfectoral en date du 8 mars 2012, ce transfert a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Ce transfert de compétence a pour effet d'induire la clôture du budget eau.

Le maire indique que les services de la Trésorerie souhaitent disposer d'une délibération explicite à ce sujet et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Autorise le maire et le comptable assignataire de la commune à procéder à l'annulation du budget eau suite au transfert de compétence du réseau A.E.P.au SIVOM des Services du Canton de Vernoux en Vivarais.

#### laux horaire deneigement :

Le maire rappelle que le tarif horaire de déneigement est fixé à 32 € TTC.

Compte tenu de l'augmentation du prix des carburants, le maire propose de fixer le taux horaire du déneigement à 35 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents.

Fixe le taux horaire de déneigement à 35 € TTC.

## Le Budget Communal

Présentation de l'essentiel du budget 2011 (principales recettes et dépenses)

Réseau d'eau potable	
Recettes	
Part communale (reversee par Veolia)	2.981,11
Dépenses	
Achat d'eau 2009	2.461,00
Entretien et reparation du reseau A.E.P.	933,00

Logements sociaux		
Recettes		
Loyer	20.638,04	
Charges entretien	872,00	
(chaudière et TEOM)		
Dépenses		
Annuité emprunt : intérêts	14.573,54	
Crédit Foncier (amortissement du capital)	7.393,00	
Divers (entretien du baument)	375,00	

## Où va l'argent ?

<ul> <li>Travaux Bâtiments Communaux :</li> </ul>	4.494,00 €
<ul> <li>Travaux Locaux de la mairie (suite à incendie)</li> </ul>	9.573,00 €
<ul> <li>Honoraires géomètre (déclassements des chemins)</li> </ul>	1.349,00 €
<ul> <li>Achat matériel informatique (secrétariat de mairie)</li> </ul>	675,00 €
<ul> <li>Subvention équipement (travaux d'induction d'eau chez particulier)</li> </ul>	1.212,00€

- Charges à caractère général : 14.269,87 €
- Eau et assainissement Energie-électricité: 901,08 €
- > Fournitures d'entretien, de petit équipement, de voirie et administratives : 4572,92€
- Entretien de bâtiments, de voies et réseaux : 1.229,18 €
- Maintenance, prime d'assurances, documentation générale et Technique : 4.447.79 €
- > Indemnité comptable du Trésor, annonces, insertions et publication : 675,78 €
- > Frais d'affranchissement, de télécommunication et cotisations divers : 2.150,12 €
- > Taxes foncieres: 293,00€

Charges de Personnel: 23.724,85 €

- Personnel extérieur (Tremplin Environnement Insertion): 3.687,94 €
- Personnel non titulaire (salaire des secrétaires + charges) : 20.036,91 €

Dotation aux amortissements : 1.213,00 €

#### Charges à gestion courante : 46.557.33 €

- Indemnités des élus + charges : 6.023,12 €
- Contribution organisme de regroupement : 36.881,50 €

(Communauté de Communes du Pays de Vernoux, CIAS, compensation de voirie)

Centre de Secours de la Voulte participation aux travaux : 244,00 €

Subvention Associations (ADMR, ASPA): 350,00 €

➤ Adhésion à divers Syndicats 3.058,71€

Ce budget ne prend pas en compte dans les dépenses d'investissement les gros travaux de voirie 2011 qui seront payes auprès de la Communauté de Commune du Pays de Vernoux sur l'exercice 2012.

## D'où vient l'argent ?

Les recettes de fonctionnement : 134.153,00 €

Fiscalité directe (impôts et taxes) : 22.971,00 €
 Taxe sur les pylônes électriques : 17.224,00 €
 Taxe additionnelle. Droits de mutation : 15.086,00 €
 Dotations subventions de l'Etat : 65.541,00 €
 Autres produits de la gestion courante : 13.331,00 €

Recettes Investissement : 7.546,00 €

FCTVA (reversement de T.V.A.)
 Excédent de fonctionnement
 Travaux Adduction d'eau :
 3.186,00 €
 3.147,00 €
 1.213,00 €°

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2011 - Commune, Logements Sociaux et AEP

Le jeudi 22 mars, le conseil municipal s'est réuni pour délibéré sur l'exécution du budget 2011 Monsieur Gilbert BOUVIER, 1<sup>er</sup> Adjoint au maire, présente le compte administratif 2011.

Monsieur le maire quitte la séance pour le vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **approuve**, à l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2011.

#### **VOTE DES 3 TAXES:**

Le conseil municipal, après en avoir délibérer, à l'unanimité des membres présents :

Décide de ne pas augmenter la pression fiscale des administrés, il a été proposé de reconduire les taux communaux vigueur :

Taxe d'habitation:
Taxe foncière (bâti):
Taxe foncière (non bâti):
57,15%
(8,22% en 2011)
(8,58% en 2011)
(57,15% en 2011)

#### Vote du Budget 2012 :

#### Logements Sociaux

Le Conseil Municipal approuve le budget Logements Sociaux de l'année 2012, présenté par Monsieur Jean Claude SCHLOTTHAUER, maire qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement:

Dépenses : 48.821,36 € Dépenses : 21.450,46 € Recettes : 71.997,41€

#### Commune

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif Commune de l'année 2012, présenté par Monsieur Jean Claude SCHLOTTHAUER, maire qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement: Investissement:

Dépenses : 341.386,73 € Dépenses : 173.500,00 € Recettes : 341.386,73 € Recettes : 238.670,55 €

## INFOS MUNICIPALE



#### Elections présidentielles- Résultats Gilhac et Bruzac :

1<sup>er</sup> tour 22 avril 2012 Inscrits: 144
Votants: 116
Abstentions: 28
Bulletins blancs ou nuls: 1

Exprimés: 115

Candidats	Nbre de Voix
Mme JOLY Eva	6
Mme LE PEN Marine	19
M. SARKOZY Nicolas	20
M. MELENCHON Jean-Luc	21
M. POUTOU Philippe	5
Mme ARTHAUD Nathalie	0
M. CHEMINADE Jacques	1
M. BAYROU François	12
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	4
M. HOLLANDE François	27
	115

2éme tour 6 mai 2012 Inscrits: 144 Votants: 114 Abstentions: 30

**Bulletins Blancs ou nuls: 6** 

Exprimés: 108

#### Election du Président de la République

Candidats	Nbre de Voix
M HOLLANDE FRANCOIS	71
M. SARKOZY NICOLAS	37
	108

#### Elections Legislatives - Résultats Gilhac et Bruzac

1<sup>er</sup> tour 10 juin 2012 Inscrits: 144
Votants: 84
Abstentions: 60
Bulletins blancs ou nuls: 1
Exprimés: 83

Candidats	Nbre de Voix
M. ORIOL Stéphane	9
M TERRASSE Pascal	34
M. JACQUART François	11
M. MARTIGNY François	0
M. DE LONGEVIALLE Guérin	10
M. DUPONT André	5
M. BAS Gilles	2
M. GRANGIS Christian	12
Mme SONCINI-SYREN Patricia	0
<b>Mme VANDER DONCKT Muriel</b>	0
	83



2<sup>ème</sup> tour 17 juin 2012 Inscrits: 144
Votants: 81
Abstentions: 63
Bulletins blanc ou nuls: 5

Exprimés: 76

Election du Député à l'Assemblée Nationale

Candidats	Nbre de Voix
M TERRASSE Pascal	54
M. GRANGIS Christian	22
	76

## La Vie Des Associations



## Assemblée générale ADMR de Gilhac et Bruzac le 22 Mai à la mairie

Le 22 mai à 17h30 les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la mairie. Quatorze membres de l'association sur dixneuf étaient présents ou représentés ce qui montre la motivation des adhérents et un encouragement pour les cinq bénévoles qui constituent le conseil d'administration. De plus huit invités sont venus participer à cette rencontre participant à la convivialité du moment.

Suite au rapport d'orientation un échange s'est engagé sur l'avenir de l'association. Les critères d'obtention des aides par les financeurs CARSAT, Conseil Général, MSA et autres mutuelles ont tendance à se durcir. Le nombre d'heures d'aide diminue, les clients ont de plus en plus de difficultés au niveau financier notre équilibre financier pour l'avenir devient précaire.

L'offre d'emploi sur notre commune et le maintien des personnes dans leur habitat sont les deux enjeux majeurs de cette association.

Les services de l'association s'adressent à tout public et particulièrement aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux familles pour leur apporter aide et soutien.

L'association ADMR de Gilhac et Bruzac est administrée par un conseil d'administration de 5 bénévoles élus et un représentant des salariés. Trois salariés assurent les interventions chez Une quinzaine de bénéficiaires pour un total d'environ 2500 heures par an, dont 70% en moyenne sont prises en charge par des organismes payeurs. Seulement 20% de ces heures d'interventions concernent des habitants de Gilhac et Bruzac, le reste des interventions se font principalement dans le village de Saint Georges Les Bains. Les deux communes nous apportent leur soutien.

La spécificité de notre commune, avec son habitat dispersé, parfois difficile d'accès et sa population peu nombreuse limite notre taille et notre souplesse d'adaptation.

L'avenir de l'association dépend de l'engagement des bénévoles et de la permanence d'un nombre suffisant d'usagers pour permettre son équilibre budgétaire.

Le Conseil d'Administration restera vigilant pour maintenir un service actif sur la commune.

Pour soutenir cette association sur Gilhac et Bruzac n'hésitez pas à venir nous rejoindre comme bénévole et à faire appel à nos services. Renseignez vous au près du président Gérard Glorieux 07475 55 19 40 ou auprès de la Mairie.

Gérard GLORIEUX

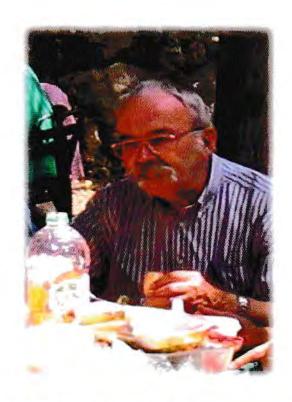
Le 6 juin 2012

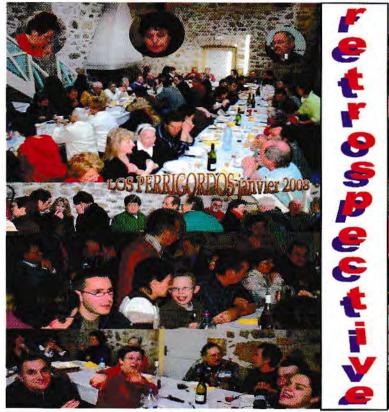
## Hommage de l'Association LOS PIEROGORDINS à son Président Jacques BOUVET.

Mr Jacques BOUVET, président depuis 30 ans de l'association LOS PIEROGORDINS nous a quitté le 2 mai 2012. Pendant toutes ces années, il a voulu maintenir et resserrer les liens entre les habitants de la commune. Pour cela l'Association organisait chaque année un concours de belote, de boules, un loto mais aussi un voyage. Un repas de début d'année permettait à tous les habitants de se rejoindre autour d'un repas convivial à la salle René Bois à Girbaud.

En tant que président il se dépensait sans compter, veillait au bon déroulement des différentes manifestations. Même si, ces dernières années, cela lui était difficile, Il y mettait toujours autant d'entrain secondé par sa femme Mauricette.

Il laisse un grand vide au sein de l'association qui va essayer de faire perdurer les différentes manifestations déjà en place.







## INFOS MUNICIPALES

# Etat civil:



## Naissance

Le 3 juillet 2012, est né Caleb, Antonin DU PASQUIER Quartier les Baux - 07800 Gilhac et Bruzac

## Le 7 juillet 2012

## Alexandre DEMARS et Justine GOURDOL



## Mariage



## Décès:

- ▶ Le 11/02/2012 Monsieur Lucien MARTEL domicilie à Gilhac et Bruzac, quartier Pierregourde
   ▶ Le 17/03/2012 Madame Jeanine DENEREAZ épouse MOULIN domiciliée à Gilhac
  - et Bruzec, quartier Reylier
- ◆ L<sub>B</sub> 02/05/2012 Monsieur Jacques BOLIVET dominilió à Gilhac et Bruzac, quartier Champairer.
- Le 21/07/2012 Monsieur Louis BOUVIER domicilié à Gilhac et Bruzac, quartier Passavite.

#### Vos démarches

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir
Extrait de naissance	A la mairie de naissance	Nom, prénom et date de naissance
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Nom, prénom et date de
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès	Nom, prénom et date du décès
Extrait de casier judiciaire Ou par internet	Casier judiciaire national 107 rue du Landreau 44079 Nantes cedex	Photocopie de la carte d'identité
(Bulletin 1, 2 et 3)	www.cjn.justice.gouv.fr	
Carte Nationale d'identité	Renseignements à la mairie du domicile du demandeur	
Passeport	Renseignements à la mairie pour connaître les communes équipées pour la confection de passeport biométriques.  Pour notre commune, les plus proches sont la Voulte sur Rhône, Vernoux en Vivarais, Guilherand-Granges et Tournon	
Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs.	A la mairie du lieu de résidence	Livret de famille et carte d'identité du parent. Eventuellement, la décision de justice (jugement de divorce ou séparation) statuant sur l'exercice de l'autorité parentale Il n'est pas nécessaire de demander une sortie de territoire pour un enfant ayant un passeport individuel en cours de validité.
Duplicata du livret de famille	A la mairie du domicile	Carte d'identité et justificatif de domicile
Inscription sur les listes électorales	A la mairie du domicile	Carte d'identité et justificatif de domicile

Mairie – Tél 04 75 40 83 89 Fax : 04 75 81 24 71 E-mail : mairie.getb@orange.fr

## Ouverture au public

Mardi: de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Jeudi après midi : de 13h30 à 18h00 Vendredi après midi : de 13h30 à 18h00

Le maire reçoit uniquement sur rendez-vous le vendredi

après-midi.

## Congés annuels

La mairie sera fermée du :

Lundi 6 août 2012 au lundi 27 août 2012 inclus

En cas d'urgence contacter

M Jean Claude SCHLOTTHAUER, maire: 04.75.60.92.13

.06 37 16 54 40

Ou

M Gilbert BOUVIER, 1<sup>er</sup> Adjoint: 04 75 40 12 08

06 79 21 16 89 09 88 66 32 29

Merci de votre compréhension

Conception et réalisation : Soluge ORY, Cilbert BOUVIER et Jean Claude SCHLOTTHAUER Tin2 en 100 exemplaires, imprimerie NOUVIELLE 07800 LA VOULTE SUR RHÔNE.

# Reconnaissez-vous ces endroits?



